

CAFOC de l'académie de Versailles

ASPECTS FINANCIERS DE L'APPRENTISSAGE : COMPRENDRE LES RÈGLES, MAÎTRISER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE (MAJ SUITE RÉFORME DU FINANCEMENT).

CAFOC de l'académie de Versailles – 19 Avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT ou en intra sur site entreprise ou organisation.

OBJECTIFS

Être capable d'/de :

- Identifier les acteurs et circuit de fixation des niveaux de prise en charge.
- Identifier les mécanismes de financement fonds publics et fonds privés.
- Optimiser les financements et mettre en œuvre une ingénierie financière.
- Définir une stratégie de développement tenant compte des aspects financiers.

CONTENU

Deux séances de 3 heures.

1. Le contexte législatif et réglementaire du financement

- Socle de connaissances communes sur l'apprentissage.
 - Les acteurs du financement, rôles et interactions : circuit de la collecte employeurs publics et privés, rôle de France compétences, OPCO, CNFPT, branches. Evolutions récentes.
 - Les types d'employeurs et niveaux de financements (identification et outils de fixation des tarifs).
 - Les prestations annexes financées ou majorées (Spécificités selon employeur).
- Quizz d'évaluation pour ancrage des connaissances

2. Mise en pratique via une fresque du financement de l'apprentissage

- Manipulation de cartes « acteurs du financement » et « rôle » en sous-groupe.
- Construire une représentation murale des acteurs, de leurs interactions et de ce qu'ils financent.

3. Autres sources de financement

- Les possibilités de majoration des coûts contrats.
- Comment faire subventionner l'achat de matériel lourd pour équiper le centre.
- Les différents dispositifs d'alternance, évaluation de l'équilibre financier d'une formation, stratégies de constitution d'un groupe et points de vigilance.

4. Approche financière pour optimiser la constitution des groupes

- Modalités de facturation intégrant les nouvelles règles 2025.
 - Compréhension des modalités de calcul de la prise en charge réelle : Fixations des NPEC, prises en charge OPCO, CNFPT, ANFH, FPE.
 - Durées des contrats, stratégie, points de vigilance et impacts financiers.
- Mise en pratique en demi groupe à partir de profil d'apprentis et d'employeurs pour définir les niveaux et conditions de prise en charge en fonction des éléments théoriques vus ensemble.

TAUX DE RÉUSSITE

99.4% sur la session avril 2025

PUBLICS

- Professionnel de la formation

DURÉE

De 6 h

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis
Gérer ou avoir le projet de gérer des formations en apprentissage.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Gestion de formation en apprentissage.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette formation est animée par une intervenante forte de 25 ans d'expérience dans le champ de la formation professionnelle et de l'apprentissage et offre bien plus qu'un simple décryptage des règles de financement. Elle apporte aujourd'hui une vision experte et opérationnelle, directement ancrée dans la réalité des établissements et des entreprises.

La formation se distingue par son **approche interactive et pragmatique**. Les participants ne se contentent pas d'écouter : ils expérimentent, manipulent et construisent une compréhension concrète des mécanismes financiers.

Par exemple, grâce à la **fresque du financement de l'apprentissage**, ils reconstituent les circuits financiers en identifiant le rôle de chaque acteur (France compétences, OPCO, CNFPT, branches, employeurs publics et privés). Cette mise en pratique favorise la mémorisation et la clarté dans un domaine souvent perçu comme complexe.

Au-delà des bases législatives et réglementaires, la formatrice met en lumière les **leviers stratégiques** :

- Optimiser les financements via les dispositifs existants (majorations, aides, subventions pour équipements).
- Définir une ingénierie financière adaptée à chaque projet de formation. Identifier les points de vigilance pour équilibrer les groupes d'apprentis et sécuriser la viabilité économique.
- Intégrer les nouvelles règles de facturation et de calcul de prise en charge applicables en 2025.

Les **cas pratiques en sous-groupes** permettent de s'entraîner sur des profils d'apprentis et d'employeurs, afin de traduire immédiatement les notions théoriques en décisions opérationnelles.

La valeur ajoutée de cette formation réside donc dans :

- **L'expertise d'une formatrice de terrain**, qui connaît à la fois la réglementation et les réalités budgétaires des CFA et organismes de formation.
- **Une pédagogie active**, combinant apports structurés, quiz interactifs et exercices collaboratifs.
- **Une vision stratégique et prospective**, indispensable pour sécuriser et développer l'activité dans un cadre réglementaire en constante évolution.

En alliant rigueur, pédagogie participative et orientation vers l'action, cette formation permet aux professionnels de maîtriser les aspects financiers de l'apprentissage et d'en faire un véritable levier de développement.

Attention :

Cette formation s'ouvre sur demande. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à [nous contacter](#) !

COÛT

1 400€ par groupe

FINANCEMENT



DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie
- RH, management

CONTACT

Françoise MAILLET

Téléphone : 01 30 83 47 01

Email : formation.cafoc@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.